

FORMATION – 1^{ère} Intervention incendie – Mise en œuvre des RIA/PIA

Cette formation pratique et dynamique vise à ancrer les automatismes par des exercices répétés de maîtrise d'un départ de feu à l'aide d'un RIA en partant d'une mise en situation de travail réaliste.

🔗 Tarif
🔗 Programmation
[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Durée : 1H30 - 2 sessions par 1/2 journée / 4 sessions par jour

Modalité pédagogique : Présentiel – 5 à 7 stagiaires

Public : **Tous les membres du personnel parce que chacun peut devenir, face à un début de sinistre, le 1er maillon de la chaîne des secours ; Formé et entraîné, il participera efficacement à la sauvegarde de ses collègues, des visiteurs et à la protection de son entreprise.**

Prérequis : **Avoir réalisé la formation initiale 1^{ère} intervention incendie**

Objectif

Compétences visées

Être capable d'agir :

- Effectuer une intervention prudente
- Maintenir actif les automatismes
- Se protéger et appliquer les consignes de son établissement
- Comprendre les risques de propagation
- Savoir mettre en œuvre un RIA/PIA en binôme
- Savoir utiliser le RIA/PIA sur différents types de feu
- Savoir faire une reconnaissance

Contenu de la formation

1^{ère} mise en situation – Visite de site interactive

- Recherche d'anomalies entravant la sécurité, encombrement des moyens de secours, stockage dangereux ...
- Rester un acteur de la prévention indispensable à l'entreprise
 - 🔗 Potentiel calorifique
 - 🔗 Points névralgiques et dangereux
 - 🔗 Identifier les risques liés à la propagation
 - 🔗 Proposer des actions correctives
 - 🔗 ...



2^{ème} mise en situation – Exercices pratiques, sur feux réels ou simulés – la mise à niveau des connaissances se fait au cours des exercices

- Analyser une situation, savoir se protéger
- Appliquer les protocoles
- Intervenir en binôme
- Sécurisation de la zone sinistrée, limiter la propagation du feu
- Intervenir sur un feu de stockage en hauteur
- Accueil des secours
- Débriefing après chaque exercice

Pédagogie

Méthode

Les mises en situations sont concrètes et réalistes et la pédagogie est active et participative

Outils

Générateur de flammes propre et écologique, modules poubelle, armoire électrique, moteur, générateur de fumée, mannequin de 25 kg, paper board

Préparation de la formation

Documents utiles à transmettre

- Consignes de votre établissement (générales, particulières, ATEX...)
- RETEX incendie ou départ de feu dans votre établissement, photos si possible

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la

Le stagiaire est évalué par le formateur lors des exercices pratiques (jeux de rôle) sur sa capacité à réaliser les actions suivantes :

- **P**rotection : isoler la zone sinistrée
- **A**larmer : transmettre ou faire transmettre les informations pertinentes pour l'intervention des Sapeurs-Pompiers
- **I**ntervention : intervenir en sécurité en mettant en œuvre le RIA / PIA
- **P**osture : analyser une situation et prioriser ses actions

À l'issue, une attestation de fin de formation collective sera remise à l'ensemble des participants. Le formateur renseignera le registre de sécurité.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Recyclage : le code du travail (art. 4227-39) préconise de réaliser des exercices d'entraînement tous les 6 mois « *au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser les espaces d'attente sécurisés ou les espaces équivalents, à se servir des moyens de 1^{er} secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires* » Dans le respect de cette réglementation et l'optimisation de la sécurité de votre établissement, nous préconisons :

- ☞ un exercice d'évacuation tous les 6 mois
- ☞ des entraînements des personnels déjà formés à la manipulation des moyens d'extinction tous les ans par moitié ou par tiers selon l'effectif de votre établissement

Option : ATEX, gestion en niveau 2 du SSI etc...

Encadrement : Formateur Conseil incendie, diplômé SSIAP2/3, CT INSSI, sous-officier de sapeur-pompier, moniteur SST